

DIRECTION AMENAGEMENT
URBANISME ENVIRONNEMENT
LM/FL

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 MAI 2008

OBJET : Construction de la maison de l'enfance – Avenants aux marchés de travaux

Rapporteur : Myriam ROBIC

Lors de la séance du 16 novembre 2006, le conseil municipal a autorisé la signature des marchés pour les travaux de construction de la maison de l'enfance.

Suite à des travaux supplémentaires, il est décidé de passer les avenants suivants :

Marché ALLAIN - Serrurerie

Montant du marché : 67 257,85 € TTC

Avenant n° 2

Rehaussement des gardes corps des terrasses de 1,30 à 1,50 m.

Montant : 3 264,39 € TTC

Compte tenu du précédent avenant n° 1 (2 014,06 €), le marché passe par conséquent de 67 257,85 à 72 536,30 € TTC

Marché ARCHIMEDE – Plomberie Sanitaires

Montant du marché : 71 571,63 € TTC

Avenant n° 1

Création d'une arrivée d'eau pour fontaine à eau au rez de chaussée

Montant : 201,59 € TTC

Le marché passe par conséquent de 71 571,63 à 71 773,22 € TTC

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions « développement durable, urbanisme, environnement, déplacements, patrimoine et solidarités », « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », et de la commission d'appel d'offres pour les avenants qui le nécessitent, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

➤ **AUTORISE** le maire ou l'adjoint délégué à signer ces avenants.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Pour le maire,
l'adjointe déléguée

Myriam ROBIC

François MERSCH